



L'expérience de la ville de Clichy-
la-Garenne avec l'interface
Acceslibre

Pourquoi la Ville de Clichy a utilisé Accèslibre ?



La politique défendue à Clichy se veut **inclusive**. Le dire c'est prendre en compte le citoyen dans son **environnement**. C'est ainsi que nous avons ajouté un pôle accessibilité au pôle Handicap existant.



La mission Accessibilité et handicap a été ainsi rattachée à la DGS pour assurer une **transversalité** facilitée avec les différents services de la ville.



La mission du pôle accessibilité est de défendre la **qualité d'usage et le cheminement continu** aux côtés des services techniques garants du respect des normes.



Toutes les actions que nous pouvons mener en termes d'accessibilité assurent le **mieux vivre** à Clichy à l'heure où **l'amélioration de l'espérance de vie impose un maintien à domicile le plus tardif possible**. La crise sanitaire a renforcé l'importance à considérer au maintien à domicile.



L'accessibilité renforce résolument **l'attractivité d'une ville**



L'interface accèslibre est venue à point nommer pour **renforcer les actions qui avaient été entreprises auprès des commerçants**



Etapes de l'utilisation d'accesslibre par la ville de Clichy

La ville de Clichy a participé dès la conception de l'interface en décembre 2019

Les ambassadeurs de l'accessibilité ont ensuite exploité l'interface en renseignant plus de 400 établissements et en décelant les anomalies présentes afin de les résoudre pour l'utilisation du grand public

Les premiers tests ont été réalisés ensuite en mars 2020 afin de garantir la fluidité de l'interface

La ville de Clichy a communiqué auprès de ses citoyens pour qu'ils se saisissent de l'interface

2019

2020

2021

En quoi son utilisation pour la ville de Clichy était intéressante ?

L'interface propose des informations relatives à l'**usage** et non à la réglementation

Pas de classification par handicap : chaque usager peut analyser les données indiquées pour s'assurer qu'elles correspondent à ses besoins

Une interface **collaborative**, continuellement **actualisée** et **vérifiée**

La possibilité de **saisir un grand spectre d'information** via les questions ouvertes

Incite les gérants à améliorer leur accessibilité

Permet à l'administration d'avoir une bonne visibilité sur **l'accessibilité d'usage sur son territoire** en mesurant le chemin parcouru et celui qui reste à accomplir

permet aux usagers et aux aidants de se renseigner sur l'accessibilité d'un ERP avant de s'y rendre

A travers le projet des ambassadeurs de l'accessibilité en parallèle, plusieurs exploitants sont **entrés dans la démarche de mise en conformité d'accessibilité** et ont été informés de la réglementation

Comment on a agit ?

A travers les ambassadeurs de l'accessibilité



- Permet en parallèle d'avoir des données de terrain (besoins et vécus des commerçants)

- Permet en parallèle de sensibiliser et d'informer les exploitants sur la question de l'accessibilité et de la réglementation applicable à leur établissement

- Nécessite un temps soutenu d'accompagnement et de préparation (communication, formation, etc.)

- La crise sanitaire a fortement ralenti la saisie

Quelles perspectives ?

30%

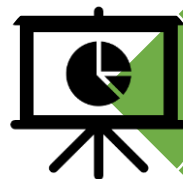
Aujourd'hui, 30% des ERP de la ville sont rentrés sur l'interface



Une première communication a été réalisée auprès des usagers afin qu'ils se saisissent de l'outil



Le recrutement de deux nouveaux services civique est en cours afin de saisir les informations relatives aux professionnels de santé de la ville de Clichy



L'Adjoint au Maire délégué à l'accessibilité et au handicap souhaite réutiliser la base de données acceslibre pour la croiser avec la base de données de la collectivité afin d'obtenir des informations croisée : usage/réglementation des ERP de la ville